

L'Abbé LE GRIS-DUVAL

Prédicateur ordinaire du Roi

(1765-1819)

PAR

M. l'Abbé G. PONDAVEN



QUIMPER

Librairie J.-M. GUIVARCH, rue Kéréon

1920



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2017

Mon cher ami,

Vous me demandez de présenter votre brochure. Je le fais de grand cœur. C'est pour moi une heureuse occasion de donner à mon ancien élève de Lesneven une marque de mon affection. D'ailleurs, le prêtre dont vous tracez dans ces pages si intéressantes le portrait fidèle, est mon compatriote. L'abbé Le Gris-Duval est né à Landerneau. C'est un honneur pour notre petite cité bretonne de compter parmi ses enfants le prêtre qui eut le courage de se rendre dans la nuit du 20 au 21 Janvier 1793, devant la farouche Commune, pour solliciter l'autorisation d'aller entendre la confession de l'infortuné Louis XVI, qui devait être conduit quelques heures après à l'échafaud.

L'abbé Le Gris-Duval ne se recommande pas seulement par cet acte héroïque. A Paris, où il a vécu, il a passé sa vie à faire du bien. Il y a fondé et entretenu de nombreuses œuvres de charité, si bien qu'on a pu le comparer à saint Vincent de Paul.

C'était en même temps un remarquable prédicateur et un merveilleux

directeur de consciences. Il rappelait à ses contemporains saint François de Sales pour sa simplicité et son onction, Fénelon pour le charme de sa parole et de son style.

Si les sermons et les lettres de l'abbé Le Gris-Duval tombent entre les mains de nos confrères, ils les liront avec plaisir et avec fruit. A ceux qui n'auraient pas la bonne fortune de les parcourir, je conseille la lecture de votre brochure. Ils y trouveront matière à édification, et ils tireront certainement profit pour leur sanctification personnelle et pour le meilleur accomplissement de leur ministère sacerdotal, de l'exemple d'un « prêtre de lumière, de paix et de charité. » C'est le témoignage qu'a rendu de l'abbé Le Gris-Duval, l'abbé de Fraissynous, son contemporain.

Recevez, mon cher ami, avec mes cordiales félicitations et ma paternelle bénédiction, l'assurance de mon entier dévouement,

† F. ROULL,
Protonotaire apostolique,
Curé-Archiprêtre de Saint-Louis
de Brest.

L'abbé LE GRIS-DUVAL

(1765 - 1819)

NOTICE (1)

Il y a cent ans mourait à Paris un prêtre dont le rôle et la notoriété demandent qu'une place des plus honorables lui soit réservée dans le souvenir de ses compatriotes du Finistère, en même temps que ses vertus peuvent être proposées à l'admiration et à l'exemple des générations.

Pour éviter de multiples et fastidieux renvois disons tout de suite que cette présente notice utilise :

Des notes fournies par Mgr Roull.

Un recueil de sermons de l'abbé Legris-Duval. (Louvain, 1822).

Les Biographies bretonnes de Levot.

L'Ami de la Religion. (Années 1818 et 1819).

Les dossiers de l'Evêché de Quimper, et notes de M. le chanoine Peyron.

L'Inventaire des Archives Départementales, T. III.

Correspondance de M. Le Pape de Trévern, par M. le chanoine Pilven; etc., etc.

L'Abbé René-Michel Le Gris-Duval naquit le 16 Août 1765, à Landerneau, d'une famille depuis longtemps établie dans le pays, mais d'origine normande. On sait en effet que Pascal Le Gris du Clos, ancêtres des Le Gris-Duval de Landerneau et de Morlaix, venait de Saint-Martin de la Lieue, en l'évêché de Lisieux.

L'extrait baptistaire de l'abbé Duval porte qu'il était fils de noble homme Jean-Marie Le Gris, sieur Duval, négociant, conseiller du roi, contrôleur des octrois de la ville de Landerneau, et de dame Marie-Thérèse-Perrine-Renée de la Fontaine Tréaudet, et qu'il fut baptisé le 18 Août, par J.-J. de la Fontaine Tréaudet, prêtre habitué sur la paroisse Saint-Julien. Ses parrain et marraine furent maître René-François Querbœuf, avocat au Parlement, et Jeanne-Michelle Le Gris-Duval.

Signèrent encore au registre Le Gris, veuve Mesmeur; Boulley Pépin; Bouillerot Le Gris; Cabon Duthoys; V.-Louis Leyer; Daumesnil; De Saint-Maudez Nay; J. Le Gris-Duval; Duval Le Gris, aîné; J.-R. Goubin, recteur.

Vers la même époque nous trouvons d'autres Le Gris-Duval, établis à Landerneau; par exemple, Guillaume, armateur de la « Vigilante », qui captura plusieurs navires. Un Le Gris-Duval

est dit aussi avoué et armateur à Brest et à Landerneau.

Le père du jeune René Michel jouissait, dit l'Ami de la Religion, d'une réputation de grande intégrité.

Quant à la mère, Marie de la Fontaine Tréaudet, elle était apparentée aux Querbœuf dont l'un, on vient de le voir, avait accepté de tenir sur les fonts du baptême, le petit René Michel qui allait être l'aîné de huit enfants, quatre garçons et quatre filles.

Un Querbœuf devint conseiller des finances de S. A. R. Monsieur (plus tard, le roi Louis XVIII). Un autre, plus connu, Yves-Marie-Mathurin, né lui aussi à Landerneau, le 3 Janvier 1726, devait entrer dans la compagnie de Jésus. Il mourut en Allemagne ou dans les Pays-Bas, en 1799.

On a de lui plusieurs ouvrages estimés, ainsi qu'une édition en 9 vol. in-4° des œuvres de Fénelon, avec biographie très détaillée de l'auteur, travail pour lequel l'Assemblée du Clergé de 1782 donna une somme de 40.000 fr., afin que l'œuvre fût véritablement un monument littéraire et typographique.

A Paris où il dirigea beaucoup de personnes de distinction, puis à Versailles où il fut appelé par le duc de la Vauguyon, gouverneur des Enfants de France, le Père Querbœuf s'était créé des relations qui lui permirent d'être

fort utile à la nombreuse famille de sa parente de Landerneau.

C'est ainsi qu'il obtint des bourses pour trois de ses neveux, à Louis Le Grand et à Navarre. L'aîné entra dans le premier de ces deux collèges vers l'âge de onze ans.

La plupart de ses frères et sœurs moururent relativement jeunes. En 1819 ne survivaient à l'abbé, qu'une sœur retirée aux Carmélites de Morlaix, et son frère Pierre, né le 30 Décembre 1780, qui décéda à Brest le 6 Avril 1841, après une belle carrière en qualité de chirurgien de 1^{re} classe de la Marine, laissant comme homme privé et comme praticien, le souvenir des plus aimables et des plus précieuses qualités. Ses amis, ses collègues et élèves, ouvrirent une souscription pour lui élever un monument funéraire et faire, sous son nom et à sa mémoire, dans une des salles de l'hospice de Brest, une fondation de 25 lits, fondation dont une plaque de marbre rappelle toujours le souvenir.

* *

Les débuts du jeune René-Michel à Louis Le Grand furent véritablement pleins de promesses et présagèrent dès lors la vertueuse existence sacerdotale dont Dieu déposait le germe dans l'âme du nouvel élève. Enfant de

prédilection, enrichi des dons les plus précieux de la nature et de la grâce, il n'avait de cet âge encore tendre que l'innocence et la candeur. Un redoublement de vigilance sur lui-même le prépara à la première communion. Attirant ses camarades par son inépuisable complaisance, il déployait déjà une remarquable ingéniosité pour gagner à Dieu les âmes qui l'entouraient. En lui d'ailleurs, les talents de l'esprit ne le cédaient point aux qualités du cœur, et le succès couronnait ses études.

Il reçut la tonsure le 7 Avril 1781, des mains de M. de Contrisson, évêque de Thermopyles, et passa maître ès-arts, le 1^{er} Août 1785.

En raison de ses vertus et bien qu'il ne fût encore que simple clerc tonsuré, on l'adjoignit aux deux prêtres chargés de préparer les enfants à recevoir ou à renouveler leur première communion, dans la première année de leur entrée au collège.

A l'issue de son cours de philosophie, vint la soutenance d'une thèse qui fut remarquée. Puis, en Octobre 1786, ce fut l'entrée au séminaire de Saint-Sulpice. Ce qui semble avoir alors frappé les condisciples de l'abbé Le Gris-Duval, c'était son souci de marcher constamment et bien attentivement en la présence de Dieu, et de former en lui l'homme intérieur. Tout

en suivant en Sorbonne les leçons de MM. de la Hogue, Dudemaine, Asseline, et autres professeurs habiles, le jeune lévite franchissait avec piété les divers degrés de la cléricature. M. de Beauvais, ancien évêque de Sénez, lui conféra les ordres mineurs, le 10 Juin 1786; et au cours des années suivantes, M. Miroudot-Dubourg, évêque de Babylone, l'éleva successivement au sous-diaconat, le 22 Décembre 1787; au diaconat, le 22 Mars 1789; à la prêtrise, le 20 Mars 1790.

Entre temps, la Sorbonne le recevait en qualité de bachelier en théologie, le 9 Février 1789. Vers la fin de cette même année, M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice le chargeait d'une conférence de théologie.

Toutefois les études austères de la science sacrée n'avaient pas fait perdre à l'abbé Duval le goût de la littérature qu'il avait puisé à l'école de ses premiers maîtres. Un attrait particulier pour la poésie et une heureuse organisation lui avaient donné la plus incroyable facilité à faire des vers français. Non moins remarquable aurait été son talent dans l'art de saisir les ridicules. Mais il sentit de bonne heure qu'un pareil don devenait incompatible avec la gravité du ministère qu'il était appelé à exercer.

Le jeune prêtre se disposait en 1790,

à subir les épreuves de la licence en théologie quand une épreuve d'un autre genre arrêta net le cours de ses études. La suppression des établissements d'instruction religieuse dispersa en effet les étudiants à cette époque, et les força de renoncer à tous les grades et à tous leurs projets. C'est pourquoi nous trouvons peu après l'abbé Le Gris-Duval dans les fonctions d'aumônier ou de préfet de religion au collège Louis Le Grand. Ce ne fut point pour longtemps. Car la direction de l'établissement ayant été confiée à des prêtres constitutionnels, le nouvel aumônier résigna sans hésiter son emploi et se réfugia au Séminaire de Saint-Sulpice où il fut de nouveau chargé, jusqu'en 1792, d'une conférence de théologie.

Ici, d'après Levot, se placerait une démarche qui pour n'avoir eu aucun aboutissement, n'en serait pas moins à l'éloge de notre abbé. Mgr de La Marche, évêque de Léon, craignant de perdre en la personne de l'abbé Le Gris-Duval un sujet d'un si rare mérite, lui aurait enjoint de regagner son diocèse d'origine. Pour le dire en passant, notons que Mgr de La Marche, émigré depuis un an en Angleterre, ne pouvait pour lors songer à prescrire à qui que ce soit la rentrée au pays. Ses tentatives près de l'abbé Le Gris-

Duval seraient donc bien antérieures.

Quoiqu'il en soit, avec la journée du 10 Août 1792, Saint-Sulpice même cessa d'abriter ceux qui s'y étaient réfugiés, et avec cet asile de la science religieuse et de la piété, tombèrent les derniers restes des établissements d'instruction religieuse.

Pourtant l'abbé Le Gris-Duval n'émigra pas. Retiré à Versailles où les anciennes relations de son oncle de Querbeuf lui assurèrent sans doute un facile refuge, il vécut sans se voir trop poursuivi par les tracasseries des révolutionnaires. N'ayant exercé aucune fonction publique et par là dispensé de tous les serments fallacieux alors exigés des membres du clergé, il avait encore comme sauvegarde un air d'extrême jeunesse qui ne laissait point soupçonner qu'il pût être déjà revêtu du sacerdoce. Presque inconnu, uniquement occupé des soins discrets de son ministère consolateur, rien ne semblait devoir le faire sortir de sa retraite, lorsque tout à coup le bruit se répandit à Versailles que l'attentat le plus exécrablement retentissant de cette triste période allait être consommé. « **Le Roi est jugé; le Roi est condamné !** »

A cette annonce, dit la notice biographique de Louvain, l'abbé Duval ne fait que se recueillir un moment dans le si-

lence d'une âme oppressée d'horreur. Puis il se relève tout à coup sous l'impulsion d'une de ces grandes pensées qui ne peuvent venir que du cœur. Il ne la confie à personne. Il connaît les dangers qu'il va courir; mais son sacrifice est fait; il aura assez de courage contre la mort qu'il va braver. A la dérobée, il rentre à la capitale dans cette lugubre nuit d'hiver du 20 au 21 Janvier 1793, et se rend directement à la Convention.

De cette démarche aussi honorable que dangereuse pour lui, l'abbé Duval parlera fort peu par la suite, et il s'obstinera même à détourner la conversation d'un tel sujet. Voici cependant ce que ses amis finirent par en apprendre, et que l'un d'eux consigna quelques jours après la mort de l'héroïque et saint prêtre, dans le numéro de « **La Quotidienne** », du 28 Janvier 1819.

L'abbé frappa en vain aux portes de la Convention. Elle n'était plus en séance. Mais la Commune où siégeaient Chaumette, Hébert, etc., était, en dépit de l'heure tardive, encore réunie et occupée à délibérer sur les préparatifs du crime qui allait se commettre. Le prêtre courut s'y présenter, faisant valoir que l'affaire qui l'amenait était du plus pressant intérêt et ne comportait aucun délai. Il est introduit. Des murmures furieux et des vociférations parties des tribunes ac-

cueillent son entrée. Quant à lui, très calme, avec une noble simplicité à laquelle sa jeunesse même ajoute une expression plus touchante, il se borne à prononcer ces seuls mots: « **Je suis prêtre. J'ai appris que Louis XVI était condamné à mort, je viens lui offrir le secours de mon ministère. Je demande que mon offre lui soit transmise** ».

De nouveau, les tribunes saluent par des cris menaçants cette déclaration. Les dirigeants de l'assemblée, eux, pour toute réponse, se bornent à le faire asseoir, avec ordre d'attendre qu'on ait statué **sur des objets plus pressants**. Deux heures s'écoulaient laissant l'abbé Duval dans la même incertitude et la même anxiété. Sa première démarche avait été un grand acte de courage, il en montre encore davantage en osant réclamer de nouveau une décision.

On lui fait bien voir alors quels risques il a voulu courir en prétendant remplir son pieux office près du souverain condamné. Dans ce milieu exalté et farouche, le zèle le plus religieux ne peut donner naissance qu'aux interprétations soupçonneuses et par suite redoutables. Un des membres du conseil observe en effet, que les amis du tyran, pour le soustraire au supplice ont bien pu avoir chargé cet émissaire de fournir au roi les moyens de se don-

ner lui-même la mort. Peut-être y a-t-il aussi à redouter quelque tentative d'évasion. En conséquence, il est demandé que Le Gris-Duval soit soigneusement fouillé et visité. Laquelle proposition adoptée, on délègue à un des membres de la Commune le soin de fouiller et de visiter ledit prêtre. Tous deux passent dans une pièce voisine. Mais le conventionnel subjugué par le courage et la vertu de son compagnon renonce à remplir l'ingrat et odieux mandat qu'il vient de recevoir. Il traite au contraire l'abbé avec égards: Monsieur, lui dit-il, votre dévouement est des plus courageux, mais vous vous exposez à de bien grands dangers. » — « Je m'y suis attendu, répond le prêtre. Tout ce que je demande, c'est que la contrainte d'une longue prison me soit épargnée. Au reste, quand j'aurai rempli mon ministère auprès du roi, on pourra faire de moi ce qu'on voudra. »

Après quoi, au lieu de la décision attendue, c'est un renvoi à la Police où l'abbé aura à réitérer sa demande. On l'y conduit immédiatement. Mais il s'entend dire que l'objet de ses pieuses sollicitudes est déjà atteint: « le roi, lui dit-on, a fait choix d'un confesseur. » Une lettre en effet de ce confesseur désigné par Louis XVI, M. l'abbé Edgeworth, nous renseigne dès décem-

bre 1792, sur les dispositions du monarque emprisonné.

Alors, n'ayant point de ministère à exercer, l'abbé Duval ne songe plus qu'à se retirer. Quelques anciens compagnons d'études retrouvés soit à la Commune, soit à la Police, vont, malgré la différence de conduite et d'opinion, lui témoigner un vif intérêt et s'occuper de sa sûreté, tellement ils auront conservé de tendre estime pour sa vertu douce et son aimable caractère. Sortir à l'instant même serait gravement imprudent; mieux vaut ne pas s'exposer à la fureur d'une populace déchaînée. C'est pourquoi, pendant que la multitude s'écoule, on fait passer le prêtre dans le corps de garde pour s'y reposer. Un soldat lui cède son lit. Mais le premier soin de l'abbé en entrant est de consommer les espèces consacrées dont il s'était muni en vue d'offrir à l'auguste prisonnier du Temple la visite du Dieu des consolations. Tranquille alors sur les deux grands objets de ses sollicitudes, son Dieu et son Roi, il attend sans impatience le résultat des interventions qui se sont produites en sa faveur.

Les noms de deux de ses défenseurs et sauveurs nous sont conservés. Heureusement; car dans la tristesse de cette période troublée, on aime à rencontrer des hommes qui savent faire

entendre avec la voix de la modération et du bon sens, les réclamations d'un courage sans défaillance. Les deux citoyens qui entreprennent de protéger l'abbé Duval, à savoir les citoyens Mathieu, député de l'Oise, et Mignan, étudiant en médecine, ne craignent pas de rendre le témoignage le plus éclatant à son caractère et à ses vertus. Ils s'offrent même pour garants et cautions de la loyauté de ses intentions. Ils osent proclamer qu'elles doivent lui concilier l'estime et le respect de ceux mêmes qui ne pensent pas comme lui; qu'un homme qui dans la simplicité de la bonne foi, et dans le sentiment d'un grand devoir religieux à accomplir, est venu réclamer leur propre autorité, a au moins droit à leur justice.

Ce plaidoyer réussit à sauver l'abbé Duval de la rage des plus furieux. Mais en même temps, les deux courageux défenseurs supplient leur ami de quitter immédiatement Paris à la faveur d'un passe-port qu'ils vont eux-mêmes solliciter, et qu'on trouvera plus tard dans les papiers du prêtre. En voici la teneur :

« Commune de Paris, 21 Jan-
1793, l'an 2 de la République, une et indivisible. Par procès-verbal dressé en la maison commune de cette ville, le 20 Janvier 1793, à onze heures et demie du soir : appert, le citoyen René

Le Gris-Duval, prêtre catholique, non fonctionnaire public, âgé de 27 ans, natif de Landerneau, département du Finistère, demeurant ordinairement à Versailles, s'être présenté à la maison commune à l'effet d'offrir d'assister Louis Capet à ses derniers moments, dans le cas seulement où personne ne se présenterait pour remplir ce ministère; que n'ayant pu représenter aucune carte de citoyen il y a été retenu, et enfin relaxé sur la réclamation des citoyens Jean-Baptiste-Charles Mathieu, député du département de l'Oise à la Convention nationale, demeurant rue de la Harpe, n° 461, et Pierre Mignan, étudiant en médecine, demeurant même maison; lesquels ont déclaré le connaître depuis longtemps pour un bon citoyen, incapable de troubler l'ordre public. En conséquence du procès-verbal ci-dessus extrait, nous, administrateur de la police, invitons tous nos concitoyens à laisser librement passer le citoyen Duval pour retourner dans le lieu de sa résidence ordinaire. En foi de quoi nous avons délivré le présent, à la mairie, les jours et ans susdits.

Signé: **Arbertier, Bruslé.** »

Muni de ce passe-port, le prêtre suit le soldat chargé de l'accompagner jusqu'aux barrières, et, sortant de Paris

avant le point du jour, il regagne sa résidence.

M. le comte de Marcellus qui a consigné les détails qui précèdent dans une feuille publique, « La Quotidienne », du 29 Janvier 1819, termine son article par une citation judicieusement empruntée à Fénelon: « La vertu qui jette un si doux parfum dans la mémoire des hommes ne meurt jamais ».

Dans un volumineux manuscrit où feu M. Soubigou, maire de Plouénéventer, a rassemblé sur cette commune quantité de notes fort intéressantes, les Le Gris-Duval sont indiqués parmi les familles possessionnées en cette paroisse. Ils y sont comptés dans la noblesse en qualité de seigneurs de la terre de Lanrin.

A ce propos, M. Soubigou rapporte en résumé la biographie de notre abbé. Lorsqu'il en vient à la séance de la Commune, il nomme comme défenseurs et sauveurs du prêtre, deux de ses anciens condisciples de Louis Le Grand, Mathieu et Camille Desmoulins. Ce dernier aurait invoqué comme argument que le prêtre audacieux « avait depuis longtemps le cerveau dérangé par son excessive superstition ».

L'intervention de Camille Desmoulins n'est pas invraisemblable. Ancien élève lui aussi de Louis Le Grand, il

y eut certainement pour condisciple l'abbé Le Gris-Duval, dont il n'était l'ainé que de 3 ans à peine.

C'est sans doute au souvenir des condisciples qui l'avaient sauvé, que l'abbé Duval se plaisait quelquefois à répéter dans ses entretiens : « L'habitude de traiter avec les hommes m'a profondément convaincu qu'il reste encore bien du bon dans les âmes dépravées, et que les hommes les plus coupables seraient jugés avec moins de rigueur, si l'on évaluait la force des passions, celle des illusions, et l'entraînement des circonstances ».

Après ces incidents, bien que tout danger immédiat fût écarté, les amis du prêtre lui conseillèrent de vivre dans la retraite la plus absolue, de se laisser oublier. Cédant à leurs instances auxquelles la raison et son amour même pour la religion qu'il voulait servir, ajoutaient un grand poids, l'abbé abandonna momentanément le séjour de Versailles, et se retira à Passy, dans l'institution d'un M. Gandon, où il donna pendant huit mois des leçons de mathématiques.

A l'époque de la longue et sanglante domination connue sous le nom **du règne de la Terreur**, il fixa sa résidence à Meudon. Mais trop zélé pour y res-

ter entièrement oisif, il s'échappait souvent de sa retraite afin d'aller porter les secours de la religion à Versailles où ne restaient plus que deux prêtres, et dans quelques villages des environs où de pieuses âmes réclamaient son ministère. Cette activité toutefois devait s'entourer de discrétion, car dans une lettre signée de ses initiales et conservée aux Archives Départementales, il est demandé à l'un de ses correspondants d'adresser toutes les lettres à sa domestique qui « trouvera bien moyen de les lui remettre à lui-même ». Une fois même, la maison où il était fut cernée pour une visite domiciliaire, mais sa présence d'esprit le fit échapper au danger, et en fait il ne fut jamais arrêté.

Qu'on nous permette ici une digression : Vers la fin de la même année 1793, passait à Landerneau un jeune homme qui était alors fort loin de songer que cette petite ville se présenterait de nouveau à son attention un quart de siècle plus tard. Il se nommait Michel-Pierre-Joseph Picot, né le 24 Mars 1770, à Neuville-aux-Bois, au diocèse d'Orléans. Son père était notaire et procureur, en même temps qu'« honnête homme ». D'abord destiné à l'état ecclésiastique, Michel Picot n'alla pourtant pas au-delà de la tonsure, et quand vint le moment où

on prétendit imposer la constitution civile au clergé, il rentra dans le monde.

Soumis au service militaire, il choisit la marine, et demanda sa feuille de route pour Brest, où il se rendit en grande partie à pied, par un temps effroyable, exposé aux perpétuelles tracasseries des gendarmes qui prétendaient toujours qu'il devait être prêtre. Presque au terme du voyage, il se trouvait en voiture, achevant ses prières, quand un homme un peu replet engagea conversation avec lui. C'était un prêtre, du diocèse d'Orléans également, qui allait aussi servir dans la marine. Ils se lièrent.

Arrivés à Brest, ils firent la connaissance de M. Devillers, employé des bureaux du ministère de la marine et décidé, comme eux, à s'embarquer. Tous trois étaient religieux, amis de l'ancien régime, fort mal à l'aise parmi des gens qui ne parlaient que de **rogner les calotins et les aristocrates**. Aussi paraissaient-ils peu au Champ de Bataille.

Arriva l'ordre d'embarquement. M. Picot et le prêtre eurent même destination et devaient rejoindre le vaisseau commandé par M. Thévenard, fils de l'amiral de ce nom, ministre de la Marine sous Louis XVIII. Mais à peine

le gros homme eut-il mis le pied à bord, qu'un jeune mousse de douze à treize ans cria à un de ses camarades : « Tiens, regarde donc ce gros monsieur ! C'est l'abbé Turpin, le curé de mon village, et qui m'a fait faire ma première communion ! » On s'empara du pauvre curé, et on le mit en prison. Il y resta trois ans.

La division maritime où se trouvait M. Picot fut rappelée à Brest, à la chute de Robespierre. Dégoûté du service actif, le jeune homme accepta la place de maître d'école de ses camarades, puis de commis extraordinaire des armements, à Brest. Il préparait une Histoire de la guerre maritime de 1773 à 1783, lorsqu'il fut licencié, le 6 Ventôse an V (vendredi, 24 Février 1797).

C'est lui qui en 1814 allait fonder « L'Ami de la Religion », recueil désormais si précieux pour l'histoire ecclésiastique de toute cette époque, où il devait faire paraître en 1819, l'intéressante notice, assez détaillée d'ailleurs, qui nous retrace la carrière de l'abbé Le Gris-Duval. Mais revenons à ce dernier.

La Providence ayant enfin mis un terme à la sanglante anarchie qui dévorait la France, rendit par là en 1795 une liberté momentanée à l'exercice du culte catholique. De cette période da-

tent des actes trouvés dans les papiers de l'abbé Duval. Ce sont des déclarations de son dessein d'exercer le ministère. Il remplit cette formalité à Versailles et à Meudon.

Dans la première de ces localités, le jour de la réouverture de l'église Notre-Dame, on vint le matin même l'inviter à prendre la parole, au cours de la cérémonie. Il se recueillit quelques instants, et fit un discours si convenable à la circonstance que tout l'auditoire en fut attendri et transporté. Rien que sa parole eût suffi à imprimer à la fête une grande solennité.

De ce discours prononcé à Versailles, rien ne nous a été conservé. Mais nous avons celui qui fut prononcé dans des circonstances identiques à la réouverture de l'église de Meudon, le 5 Juillet 1795. On ne peut pas ne pas en remarquer l'exorde, réminiscence visible de l'Oraison funèbre de Henriette-Marie de France. « Celui qui règne dans les cieux, celui dont la main posa les fondements inébranlables de la terre, celui qui enchaîne la mer, et donne des bornes à sa fureur est le même qui promet à son Eglise que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle ».

La facilité d'élocution était chez l'abbé Le Gris-Duval un des caractères les plus marqués de son beau ta-

lent. Il parlait à merveille, souvent sans écrire, et avec très peu de préparation. Mais personne ne savait mieux que lui jeter de l'intérêt sur un sujet, l'appropriier à ses auditeurs, les émouvoir, les entraîner. Il avait une provision si abondante de pensées solides et de mouvements pieux; ses expressions étaient si choisies, ses idées si justes, ses images si vraies, tout son style si élégant et si naturel à la fois, son action si simple et si étendue, son ton si insinuant, tout en un mot était chez lui si grave, si plein, si nourri, si apostolique que ses sermons improvisés ne faisaient pas moins d'effet que ses discours écrits.

Ainsi doué et n'ayant plus à redouter pour son action sacerdotale ni entraves ni tracasseries, l'abbé Duval reprit toutes ses relations de religion et de piété: la prédication et la direction des consciences vont devenir l'occupation du reste de sa vie.

Plus encore peut-être que la chaire, le tribunal de la pénitence faisait ressortir la vertu, le zèle, la sagesse, et le don d'insinuation que Dieu lui avait départi. Il dirigeait les âmes avec une patience et une douceur infinies, et en même temps avec un art et un talent particuliers. Il ne lui fallait que peu de temps pour connaître le caractère de chacun et la manière de le conduire.

Il s'emparait immédiatement de sa confiance, écoutait tout, saisissait tout, éclaircissait les nuages, dissipait les doutes, ramenait le calme et variait ses avis avec une sagacité rare. Sa charité entraînait dans toutes les peines, et son onction triomphait de toutes les répugnances. Ce qui prouve quel esprit l'animait, c'est qu'il était le même pour tous, ne faisant aucune distinction entre les rangs, donnant à une femme obscure, à une domestique, les mêmes soins et la même attention qu'aux dames de la condition la plus relevée. Des filles pauvres reçurent de lui des lettres de direction où sa sagesse n'éclate pas moins que sa bonté.

En 1796, il fut sollicité de se fixer à l'hôtel de la famille de la Rochefoucauld. M. le duc de Doudeauville, en effet, souhaitait mettre son fils, Sosthènes, vicomte de la Rochefoucauld, sous la conduite de cet excellent guide. Ce fut à cette occasion que le pieux précepteur conçut l'idée d'un ouvrage d'éducation, dont la première partie seule a été publiée: « Le Mentor chrétien ou Catéchisme de Fénelon, chez Laran, Paris, 1797, et Saint-Michel, à Paris, 1815. » Certains exemplaires de la première édition portent en titre: « Les fondements de la Morale ou Fénelon et Théodore ».

Au premier abord, on peut s'étonner

de voir réapparaître si souvent le nom de Fénelon, dans la notice biographique d'un Finistérien qui ne lui était en rien apparenté par les liens du sang. De multiples raisons expliquent la fréquence de ces rapprochements. Déjà nous avons vu le P. de Querbœuf, oncle de l'abbé Le Gris-Duval, éditer les œuvres de l'Archevêque de Cambrai,

De plus, l'existence toute consacrée aux travaux de la charité et de l'éducation, puis par dessus tout, le genre d'éloquence de l'abbé Le Gris-Duval rendaient comme naturel un parallèle avec la séduisante figure de l'illustre précepteur royal du siècle précédent. L'élégante facilité des sermons de notre compatriote, la douce philosophie qu'ils respirent, le style toujours pur, souvent éloquent, qui les distingue, assuraient au **Fénelon breton**, une place honorable non loin de Massillon et du Cygne de Cambrai.

Il se trouva encore que l'abbé Le Gris-Duval, dans une des nombreuses œuvres d'assistance qui sollicitèrent son zèle, succédait à un autre prêtre qui naguère avait eu, pour mourir sur l'échafaud, des titres surabondants. D'abord une longue vie qui n'avait été que service, charité et vertu. Puis, outre le stigmate du sacerdoce, ce prêtre portait le lourd poids de son nom: il s'appelait Jean Baptiste-Auguste de Salignac-Fénelon.

Pierre de la Gorce a relaté, dans « L'Armée des Martyrs », tout l'odieux de ce crime. Le 19 Messidor an 2, (7 Juillet 1794), au milieu d'une des grandes **fournées**, le pieux vieillard, âgé de quatre-vingts ans, fut désigné le dernier avec le numéro 60, comme si on l'eût ajouté pour obtenir un nombre rond. Dans son dossier, pas de trace même sommaire, d'interrogatoire, mais ces seuls mots « ennemi du peuple ». Sur le chemin du tribunal, quelques jeunes enfants parvinrent jusqu'à lui : c'étaient de petits Savoyards à qui il consacrait ses aumônes et son cœur, et qui pleuraient en accompagnant le cortège. Lui, les consolait. Ayant obtenu sur la plate-forme sanglante qu'on lui déliait les mains, il bénit — ce fut son dernier geste — les enfants qu'il avait secourus et aimés.

Cette œuvre des Petits Savoyards avait été fondée, vers 1740, par un saint prêtre, M. de Pontbriand. S'en étaient occupés ensuite, l'abbé de Fénelon, puis l'abbé Le Gris-Duval. L'assistance fournie était d'abord d'ordre matériel. L'abbé de Fénelon avait chez lui un magasin de chemises, chaussures, vêtements, destinés à ces petits indigents, ainsi qu'une provision des instruments qui leur étaient nécessaires pour gagner leur vie.

Mais les prêtres directeurs de l'œu-

vre avaient surtout le souci des âmes. Ils préparaient leurs protégés, par une retraite, à la première communion. La cérémonie présentait une pompe imposante. C'était ordinairement (plus loin nous donnerons quelques noms), un Evêque qui le matin, distribuait la sainte communion et administrait, le soir, la confirmation. Les plus célèbres prédicateurs de la capitale étaient invités à donner le sermon, après quoi se renouvelaient les vœux du baptême. Ce qu'avait fait pour cette œuvre l'octogénaire guillotiné sous la Terreur, notre compatriote le reprit et le continua.

Bien des motifs, on le voit par là, concouraient pour faire joindre par les contemporains, le nom de l'abbé Le Gris-Duval à celui de Fénelon. La publication en 1797, du « Mentor Chrétien ou Catéchisme de Fénelon » ne pouvait que contribuer à ces rapprochements.

Dans les derniers jours du siècle, l'état de santé du vertueux prêtre fit naître de sérieuses inquiétudes. La maladie, sous forme d'un ulcère à la gorge, était venue lui interdire presque toutes les leçons qu'il donnait à son élève. Les médecins lui conseillèrent la modération dans le dévouement. Mais les

prescriptions de la Faculté restèrent bien peu fortes contre son zèle. Car des conférences religieuses qu'il fit alors chez lui prirent même une telle extension, qu'il dut les transférer dans la chapelle des Dames de Saint Thomas de Villeneuve.

A cette même époque, le charitable abbé s'occupait aussi de former un comité de secours aux émigrés, comité qu'il dirigea ensuite avec tant de dextérité et de discrétion que, même en 1814, la police de l'empire n'avait pu encore le découvrir.

Lors des difficultés surgies, en 1808, entre l'Empereur et le Souverain Pontife, de nombreuses conférences se tinrent dans les milieux ecclésiastiques pour décider de la conduite à suivre, aviser le Saint-Siège et en recevoir des directions. Nous trouvons l'abbé Le Gris-Duval assidu à ces délibérations et y prenant une part des plus actives.

On sait comment le conflit s'aggrava, en 1810, entre Napoléon I^{er} et les treize cardinaux français, les « cardinaux noirs » comme les appelait le peuple, lesquels osèrent résister à l'omnipotence de l'empereur dans l'affaire de son second mariage. Plus de souplesse leur eût valu des dotations magnifiques. Mais résolu à n'écouter que leur conscience, ils allaient payer

leur indépendance de la perte de leurs biens, de leur pourpre cardinalice et de tous leurs insignes.

Au milieu du trouble dans lequel ces tiraillements entre les deux pouvoirs jetaient les esprits, il était désirable que les fidèles pussent entendre les décisions de celui dont la voix est infaillible. Malgré la surveillance impériale, on put encore communiquer avec le Souverain Pontife, par l'entremise, croyons-nous, du jeune abbé Bernetti. En tout cas, ce fut l'abbé Le Gris-Duval qui désigna l'ecclésiastique à envoyer près du pape, pour régler d'accord avec Sa Sainteté, la conduite qu'aurait à tenir le clergé français, dans ces différends qui séparaient alors la cour de Rome et le cabinet des Tuileries. Ce fut encore lui qui sut provoquer les largesses des personnes riches en faveur des prélats dépossédés de leurs sièges. Dès la première séance tenue à ce sujet, quarante mille francs furent recueillis. Pendant quatre ans, l'œuvre se soutint avec une constance qui ne se démentit point, mais toujours entourée de la même circonspection et du même mystère que dans l'affaire des secours aux émigrés. Si bien, que malgré tant de dévouements actifs qui connus eussent été qualifiés d'hostilité à l'autorité impériale, l'abbé Le

Gris ne fut jamais ni inquiété, ni compromis.

L'abbé Duval a lui-même célébré la sollicitude et la générosité des fidèles qui contribuèrent à ces libéralités, dans un article nécrologique qu'il rédigea en l'honneur de feu M^{me} la princesse de Chimay et qui fut inséré dans le second volume de l'Ami de la Religion.

Ce sera du reste une des caractéristiques de sa propre existence, d'avoir su être, dans l'organisation de la charité chrétienne en ce temps fécond en misères, un excitateur émouvant, un provocateur zélé jusqu'à l'audace et audacieux par suite de ses succès, bref, un éminent collecteur d'impôts. Cependant, insoucieux de lui-même, il eût vécu dans la pauvreté, sans la noble hospitalité qui le tint, durant les vingt-trois dernières années de sa vie, à l'abri du besoin et des trop grands soucis. En la demeure des Doudeauville en effet, il trouvait, avec l'indépendance du genre de vie qu'il s'était imposé, le plus clair peut-être de ses ressources distribuables, grâce à la femme vraiment angélique, objet de la considération générale, qui était l'âme et le modèle de cette famille vertueuse. Cette personne entrée dans le monde avec tous les dons et tous les agréments que la nature, les honneurs et

les richesses peuvent réunir sur une même tête, avait commandé, dès son jeune âge, le respect et l'estime, par la dignité, la décence et la modestie dont elle s'était toujours environnée. Sa vie offrait l'exemple de toutes les vertus, et n'était qu'une longue suite de bienfaits. C'est elle que la personne la plus auguste a appelée au milieu de sa cour, **la seconde Providence du malheur.**

On n'insistera pas sans raison sur le développement de la charité à cette époque. Car, à bien regarder, il est vraiment remarquable que, dans une France épuisée par vingt-cinq années des commotions les plus terribles qui puissent agiter un peuple, nous trouvions, à côté du redressement politique dénommé **Restauration**, une telle efflorescence de l'esprit d'aumône et de zèle, un tel drageonnement des œuvres. Au lieu de sombrer dans sa détresse, notre pays se ressaisit dans sa vitalité mystérieuse, et, par les missions, va trouver encore le moyen de se prodiguer au monde.

L'action de l'abbé Le Gris-Duval prend à cette époque une influence et un éclat que nous atteste l'unanimité des témoignages contemporains. Pourtant, depuis l'année 1800, sa santé demeurait languissante. Mais « une âme guerrière maîtresse du corps

qu'elle anime », ne cède point aux difficultés et aux obstacles.

Personne n'avait désiré plus vivement que l'abbé Duval le retour du Roi légitime. Il avait appelé ce rétablissement de tous les vœux de son cœur, comme une justice de la Providence pour la maison de saint Louis et la pieuse mémoire de Louis XVI: car la vertueuse politique du saint prêtre ne reposait jamais que sur des considérations religieuses. Toujours fidèle à son caractère et à celui de son ministère, il ne voulut voir dans ce grand événement que des présages de paix et de miséricorde. Le 25 janvier 1809, lors d'une distribution des prix de l'Institution pour les pauvres enfants délaissés, il avait fait l'éloge de la personne charitable qui en 1803, avait fondé cette œuvre, Mme la comtesse de Carcado, née Malézieux. Contrairement à son habitude, l'orateur consentit à livrer ensuite son discours à la publicité, et à le laisser vendre au profit du dit établissement. (Disons aussi que le lundi saint 1819, une quête se faisait dans la même intention à Saint-Sulpice, et rapportait 7.000 francs.)

Peu de jours après la restauration du trône, l'abbé Duval prêchant de nouveau dans l'assemblée de charité connue sous le nom de la pieuse institutrice, laissa tomber de la chaire

évangélique des paroles qui ne furent que douceur et paix. Nuls souvenirs affligeants, nuls ressentiments, même légitimes. Il porta la délicatesse jusqu'à s'abstenir d'inviter les victimes à pardonner à leurs oppresseurs et à leurs bourreaux. Il eût voulu laisser oublier que tant de Français avaient besoin d'être pardonnés.

Ces sentiments de miséricorde, il allait les révéler à la France entière, dans une occasion bien plus solennelle encore.

A peine rentré (3 Mai) à Paris, le Roi avait voulu que fût célébrée une cérémonie expiatoire pour honorer la mémoire de Louis XVI et des autres personnes de la famille royale victimes de la Révolution. L'abbé Edgeworth n'existant plus, son suppléant était tout indiqué. Mais faute de temps pour préparer une véritable oraison funèbre, l'abbé Le Gris-Duval donna le 14 Mai 1814, dans l'église métropolitaine de Paris, un discours où traitant son sujet avec autant de circonspection que de sensibilité, il implorait la pitié des âmes chrétiennes en faveur de toutes les malheureuses victimes de la tragique période.

Primitivement ce discours avait été composé pour un service solennel que voulait faire célébrer à l'église de Saint-Thomas d'Aquin, la société éta-

blie pour le soulagement des prisonniers. Le Roi fit demander à l'orateur de le prêcher à Notre-Dame. Sa Majesté y assista dans une tribune, ainsi que S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême. Monsieur, frère du Roi, le futur Charles X, conduisait le deuil. Le service fut célébré à Saint-Thomas d'Aquin quelque temps après celui de Notre-Dame, et M. l'abbé Duval y prononça le même discours au milieu d'un nombreux et brillant auditoire. On fit une quête pour les prisonniers, ce qui obligea le prédicateur à terminer sa péroraison par une exhortation à la pratique des œuvres de miséricorde.

Peu de mois après il remplit un ministère de même nature dans l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, dont les murs étaient pour ainsi dire encore teints du sang des pontifes et des prêtres qui y avaient été égorgés au pied de l'autel, le 2 Septembre 1792. (Deux d'entre eux appartenaient au clergé finistérien, dont Claude Laporte, « Echo paroissial » de Juin 1901). Vingt-deux ans entiers s'étaient écoulés, sans qu'on eût osé rendre des honneurs publics à leur mémoire et à leurs cendres, dans cette enceinte où, en quelques heures, on avait vu s'éteindre tant de brillantes lumières, de talents et de vertus. Toutes les cir-

constances de cet horrible forfait avaient été si atroces, qu'on eût voulu laisser tomber le souvenir d'un crime aussi honteux par son impunité que par sa barbarie. En 1805, sous des prétextes assez peu honorables, les instances du Pape, qui avait demandé à aller répandre ses prières et ses larmes sur les restes de ces généreux martyrs avaient été éludées ; et l'église des Carmes, fut presque la seule, qui n'ait point été honorée de la présence du Pontife.

Lors de la commémoration de 1814, l'abbé Duval fut ce qu'il avait toujours été, un ange de concorde et de piété. Il parla des victimes, mais non de leurs bourreaux. Sa division fut aussi heureuse que simple et juste : « Les martyrs ont triomphé par la foi, la foi a triomphé par les martyrs ». Il représenta ces épreuves terribles des confesseurs égorgés comme les titres les plus glorieux de l'Eglise de France, qui au temps de sa prospérité ne s'était jamais élevée si haut. Aussi, vit-on lors de la dispersion de ses membres, toutes les contrées les accueillir avec bienveillance et empressement. Les nations déposèrent leurs rivalités et les communions leurs divergences, pour s'unir à l'égard de nos prêtres-exilés, dans une noble émulation de bienfaisance et de délicatesse.

En faveur des Départements ravagés par la Guerre :

« Habitants des départements, vos frères malheureux ne vous demandent point de combler l'abîme où ils sont plongés : leurs pertes sont immenses ; le temps seul et les soins d'un gouvernement patriotique pourront un jour les réparer. Mais ils vous conjurent, au nom de la religion et de l'humanité, de jeter un regard sur les calamités qui les accablent, de les arracher du moins aux cruelles nécessités du moment. Ils sollicitent les moyens de se construire un asile, d'ensemencer leurs champs désolés, de se préparer par les travaux de cette année quelques ressources pour l'avenir. La Guerre dont ils furent la victime, vous a rendu la paix, la Religion, votre Roi ; leurs intérêts sont inséparables des vôtres ; les mêmes malheurs devraient aussi vous unir, si la Providence ne vous en avait garantis par une protection miraculeuse. En soulageant leur infortune, vous vous acquitterez envers le Ciel. Achevons d'effacer les dernières traces de nos désordres et de nos malheurs : la Religion nous le commande, la gloire nationale l'exige ; il est de l'intérêt de la France que ses peuples connaissent que dans les calamités communes, leurs sacrifices ne resteront jamais sans indem-

nité, ni leurs maux sans consolation. »

Il faut presque faire effort pour ne point perdre de vue que ces paroles sont de 1815, et non empruntées à quelque discours de 1919 en faveur des régions envahies. Pour cette raison, nous avons cru bon de les reproduire, d'autant qu'elles donnent quelque idée du genre oratoire de notre charitable et vertueux prêtre. Il prononça ce discours dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, le 22 Février 1815, et accepta qu'il fût vendu au profit des départements malheureux ravagés durant la dure et triste campagne de 1814.

Pendant les Cent Jours qui marquèrent un revirement éphémère de la fortune impériale, l'abbé Le Gris-Duval conçut l'idée de faire un vœu pour le retour du Roi. Ce projet plut à beaucoup de personnes. Lorsqu'il fut question de la forme à donner à ce vœu, le prêtre proposa de s'engager à faire les frais de plusieurs jeunes ecclésiastiques pauvres ; ayant eu le bonheur de rencontrer de très libérales adhésions, il réunit en peu de temps une somme de 54.000 francs.

L'année 1816 allait mettre le prédicateur déjà célèbre, en pleine évidence par le Carême prêché à la Cour.

L'abbé Duval qui avait été appelé à prêcher, le Dimanche de la Pentecôte,

2 Juin 1816, dans la chapelle des Tuileries, fut invité de nouveau à y donner l'Avent et le Carême suivants. Sa mauvaise santé n'allait pas lui permettre d'aborder la chaire pour cette dernière station. Mais il put du moins se faire entendre de la Cour, à la fin de 1816. Sa prédication, commencée au jour de la Toussaint, se termina avec la fête de Noël.

Deux ans après, il prononçait encore un discours devant le même auditoire princier, sur la Dignité du Chrétien. C'était le Jeudi-Saint 1818. Rien ne justifiait mieux que la cérémonie du jour le choix d'un tel sujet par où l'orateur montrait aux grands de la terre que le pauvre même, en tant que chrétien, s'élève au-dessus de toute grandeur humaine. Comme d'habitude, l'office se fit dans la galerie de Diane. On y avait érigé un autel, une chaire, et des estrades sur l'une desquelles étaient les treize pauvres représentant les apôtres. L'abbé Le Gris-Duval donna le sermon de la Cène qui, suivant l'usage de la Cour, était distinct de la station du Carême. L'orateur demanda à Sa Majesté la permission de ne pas lui adresser de compliment dans un moment où l'Eglise n'était occupée que d'images de deuil et des souffrances de son divin Epoux. Il finit par des vœux pour la

Religion qui a droit de tout attendre d'un monarque dont la restauration a été le résultat de tant de miracles de la Providence.

Aussitôt après, les prières furent chantées en plain-chant. Alors Sa Majesté procéda elle-même, pour la première fois depuis son retour, au lavement des pieds, fonction que sa santé l'avait jusque là forcé de laisser à son auguste frère. Puis, ce prince accompagné de ses deux fils, alla chercher les plats destinés pour les enfants, et les apporta au Roi qui les remit à chacun d'eux. Les uns et les autres reçurent ainsi treize plats, et une bourse contenant treize pièces de cent sous.

S'acquittant au gré général de ces diverses missions oratoires qui lui étaient confiées, et qui lui valaient le titre de prédicateur ordinaire du Roi, l'abbé Duval voyait rejaillir sur son nom et sa personne un lustre dont s'effrayait son humilité. Au cours de l'année 1817, eurent lieu, entre le cabinet des Tuileries et le Saint-Siège, d'interminables et laborieuses négociations à dessein de pourvoir de titulaires les Evêchés vacants de France. Que de listes alors dressées! Que de noms d'abord mis en avant, puis effacés! Que de combinaisons péniblement établies et, presque sur-le-champ, défaits! Que de confidences

chuchottées, sous le secret, à voix basse ou par correspondance! Quelle fièvre, sous des dehors discrets, dans les administrations qui prétendaient régir les affaires religieuses et procéder aux nominations ecclésiastiques!

Comme on peut le penser, un homme de la valeur et de la célébrité de l'abbé Duval, ne pouvait être, en de tels projets, oublié ou tenu à l'écart. Le nom du prédicateur du roi fut en effet, bien souvent prononcé dans ces essais de reconstitution hiérarchique de l'Eglise de France, avec celui d'un autre orateur dont l'éloquence lui disputait les faveurs des auditoires les plus illustres: Monsieur de Frayssinous. Mais ce dernier refusait, pour sa part, toute élévation à l'épiscopat, estimant que, à cette heure, « la mitre était un échafaudage d'épines ». Pour des raisons sans doute analogues, son rival et ami, M. Le Gris-Duval, se déroba également. A la date du 24 Août 1817, Monsieur d'Astros, nommé à l'évêché d'Orange, écrivait à Mgr Dombidau de Crouseilhès, évêque de Quimper: « Le roi voulait nommer (mais nous ne savons à quels sièges), l'abbé Frayssinous et l'abbé Duval. Il avait écrit au Grand Aumônier, pour les présenter, une lettre extrêmement honorable; mais ils ont refusé avant l'envoi de la liste à Rome, et on ne les a pas portés ».

Ce refus datait peut-être même déjà de quelques mois, car dès le 4 Juillet 1817, Mgr Le Pape de Trévern, futur évêque de Strasbourg, écrivait à son ami, M. de Poulpiquet, plus tard nommé à Quimper: « Les abbés Frayssinous et Duval, nos plus éloquents prédicateurs, ont, dit-on, refusé la mitre; ils auraient fait bien sagement à mon avis. Mais... je serais d'avis qu'on les nommât et même qu'on les contraignît d'accepter. Je n'en dirais pas autant de beaucoup d'autres, mais bien de toi. »

L'âme très délicate et très haute de l'abbé Duval devait souffrir de tous les débats et de tous les calculs auxquels on se livrait autour de lui. Il voyait avec douleur une opposition, inconcevablement acharnée, à des mesures qui lui paraissaient des plus sages. La question, entre autres, du nombre des évêchés, ne méritait guère, à son sens, qu'une discussion de quelques jours, entre gens de bonne foi.

Toutefois, en compensation de la dignité épiscopale dont il s'écarterait, l'abbé Duval recevait des propositions très honorables qu'il semble bien avoir d'abord acceptées. De Montmirail, il écrivait à Mgr de Quimper, le 22 Octobre 1817: « J'ai reçu trop de marques de bonté de votre part, pour ne pas vous rendre un hommage bien sin-

cère avant d'être nommé à une place qui doit me fixer loin de votre diocèse. S. A. R. monsieur m'a fait offrir la place de son aumônier ordinaire. Mgr le cardinal de Périgord, ancien archevêque de Reims, appelé au siège de Paris), m'a encore appelé à son conseil comme grand vicaire honoraire. Ces nominations ne deviendront officielles qu'après que l'affaire des évêques sera publiquement achevée. Les Bulles sont arrivées de Rome. »

Là aussi, M. de Frayssinous opposait un refus à l'Archevêque qui voulait également faire de lui son vicaire général. Quant à l'abbé Duval, on vient de le voir, il acceptait, conjointement avec M. Borderie, vicaire de Saint-Thomas, les fonctions qui lui étaient offertes, et les choses paraissent même avoir été poussées assez loin, car dans le courant de ce mois d'Octobre 1817, on préparait leurs logements à tous deux, à l'archevêché.

Que survint-il alors qui changea la destinée de notre compatriote ? Nous l'ignorons. De fait, il ne fut pas grand vicaire. La chose a été mise aussi au compte de l'esprit d'abnégation de l'abbé Duval, de même que son refus de devenir aumônier ordinaire du futur Charles X. Son goût pour la retraite, sa répugnance à l'égard de ce qui l'aurait mêlé aux agita-

tions du monde et de la cour, ne lui auraient permis d'accueillir les diverses propositions faites qu'avec respect et reconnaissance. Ses notes manuscrites de l'époque révèlent l'intérieur de son âme. Ses pensées et ses sentiments le portent à un abandon entier à Dieu, et au renoncement absolu à tout. De là vraisemblablement, les raisons définitives qui l'amenèrent à décliner les invitations flatteuses qu'il avait, au premier moment, acceptées.

Quant au Roi, éprouva-t-il quelque mécontentement du constant refus avec lequel l'abbé Duval répondait à toutes les avances ? Y eut-il dans la bonne volonté et la munificence royales, simplement oubli ? Quoiqu'il en soit, la situation matérielle du prêtre humble et détaché, ne fut allégée que bien tard. Ce n'est que huit jours avant sa mort que lui fut accordée, sur la demande du Cardinal Archevêque de Paris, une pension de 1.500 francs, laquelle à vrai dire, servit ensuite à l'éducation de ses neveux.

Il serait difficile, à propos de cette question des Evêchés, de ne pas faire un retour sur le diocèse d'origine de l'abbé Duval. Depuis le concordat de 1801, le siège de Saint-Pol était supprimé ; le Léon avait été réuni à la Cornouaille, et après l'épiscopat éphémère de Mgr André, un prélat au zèle

éclairé et actif, Mgr Dombidau de Crouseilhès, avait pris rang, en 1805, dans la série des successeurs de saint Corentin. Ayant désiré se documenter sur les hommes et les choses de Basse-Bretagne, il s'était adressé à qui était éminemment à même de le renseigner, à l'abbé Le Gris-Duval. Dans le rapport que fit ce dernier au nouveau pontife, le 16 Février, il lui écrivait particulièrement ces lignes : « Le peuple en substance, est bon, loyal, mais entêté, susceptible. Ils ont besoin d'être conduits avec adresse et fermeté, mais l'adresse doit se cacher : ils haïssent ce qui paraîtrait de la finesse et veulent qu'on soit aussi franc qu'ils se vantent de l'être.

« Il y a beaucoup de religion dans le peuple et la classe moyenne. Dans les petites villes, les mœurs sont simples et pures : telles sont les villes de Landerneau, de Lesneven ; s'il y a des incrédules, ils sont en assez petit nombre et font peu de bruit. Il y a plus d'indifférents dans les autres villes et dans la classe aisée. La ville de Brest est fort mauvaise ; celle de Quimper est assez mal notée pour son attitude politique et religieuse.

Les prêtres fidèles avaient émigré en masse à cause du voisinage des côtes ; ils sont rentrés de la même façon. Il est difficile de trouver plus de zèle, de

foi, d'amour du devoir. Ils sont bons, fort obéissants, peut-être un peu susceptibles et quelquefois tracassiers ; ils sont simples et ne sont pas toujours exempts de la rudesse générale du peuple ». Etc., etc.

Nous devons dire que la ville de Saint-Pol, incapable de se faire à un veuvage qui, non seulement, la blessait au plus vif de son orgueil légitime, mais de plus lui créait une situation matérielle défavorable, était comme à l'affût des événements propices à un revirement, et à une nouvelle répartition des évêchés. Le retour du Roi favorisa ces espoirs. Lorsque le marquis de Montmorency, au cours de sa tournée en Bretagne, passa à Brest en 1815, on l'avait entendu dire : « Fallowt-il faire vingt lieues, je veux voir ce bon peuple du Léon ». Il ne fut pas déçu. Le bon peuple du Léon lui fit une réception brillante et chaude. En cette occasion, un service solennel fut chanté à la cathédrale pour le repos de l'âme de S. A. Mgr le duc d'Angoulême. A la sacristie, on remit à l'auguste visiteur, une adresse qu'il promit d'appuyer de tout son crédit, ajoutant que la ville de Léon était si favorablement connue à la Cour, qu'il ne pensait pas que la demande pût souffrir la moindre difficulté. C'était la première amorcée pour un rétablissement du siège de

Léon. Toute à l'espérance, la petite ville remit à neuf le palais épiscopal, multiplia les démarches les plus pressantes, mit en jeu toutes les influences. Plusieurs fois on crut toucher au succès « Madame du Quengo, est-il dit dans une lettre du 15 Novembre 1815, a vu deux évêques chargés du travail relatif au culte, qui lui ont assuré, comme aussi l'abbé de Quélen, son parent, que dans le tableau des sièges à rétablir, celui de Léon est en tête ».

Parmi ceux qui, à Saint-Pol même, se dépensaient pour faire aboutir la requête, nous devons nommer, en dehors des magistrats municipaux, M. le chanoine Péron, Principal du Collège, et son ami, M. de Poulpiquet, vicaire général. Mais à Paris, ils mirent à contribution le crédit de M. Le Gris-Duval « que les circonstances ont fait connaître de Sa Majesté dans le rapport le plus avantageux ».

En fait, de toutes ces tentatives, aucune ne devait triompher de la résistance qu'y opposait Mgr Dombidau de Crouseilles. Dans la crainte toutefois que la meilleure portion de son troupeau ne lui échappât, le prélat avait imaginé cette précaution de placer par des nominations opportunes, le plus de prêtres possible, en Cornouailles, se disant que si Rome ordonnait la séparation des diocèses, les clergés demeu-

raient respectivement dans l'état où les trouverait le décret de répartition des territoires. Quimper serait ainsi pourvu à l'avance, aux dépens du Léon.

D'autre part, Mgr Dombidau, malgré toutes les offres qui lui étaient faites, même de sièges plus éminents, comme celui de Rouen, déclarait vouloir rester à Quimper, ce qui motiva la lettre suivante que lui écrivit M. Le Gris-Duval, de Montmirail, le 22 Octobre 1817: « Je félicite le diocèse de Quimper d'avoir un Evêque qui ait préféré sa première Epouse à tant d'autres plus illustres, mais au reste qui n'auraient pu ni l'aimer, ni l'apprécier davantage. » Par là, à vrai dire, croulaient tous les espoirs échafaudés pour le rétablissement du siège épiscopal de Léon. Le crédit de M. l'abbé Duval se trouvait impuissant devant les événements. Nous le verrons plus heureux sur d'autres terrains.

* *

Comme s'il eût voulu, avant la nuit où l'on ne travaille plus et en prévision d'une fin prochaine, fournir double mesure de bienfaisance et de prédication, il se prodigua sans réserve dans les derniers mois de son labeur terrestre. Dernier éclat du flambeau près de s'éteindre. Les approches de la

vieillesse, au lieu de lui faire entrevoir le repos, représentèrent pour lui l'âge de l'action plus étendue et des moissons plus abondantes. Relever les discours qu'il prononça alors dans les grandes assemblées de la capitale, montrera à quelle multiplicité d'œuvres saintes et charitables, il donnait son impulsion et son concours. Ainsi que l'écrira bientôt M. de Frénilly, dans « un éloge qui honorerait l'éloquence de la chaire » et publié par le **Conservateur** : « Cette vie a compté beaucoup plus de bienfaits que de jours. Nul fardeau n'était trop pesant pour cet apôtre, et cet apôtre était un homme débile, d'une santé frêle, d'un faible organe, qui soutenait à peine sa propre vie en soutenant celle de tant d'autres. Le bien public était son travail, et le bien secret son repos. De tous les travaux évangéliques, il ne refusa que l'épiscopat qui eût accru ses honneurs, sans pouvoir accroître ses bonnes œuvres. »

Voici une liste des principales instructions données vers cette époque par l'abbé Duval. Nous suivrons l'ordre chronologique, sauf à rapprocher certaines solennités similaires.

Lundi, 22 Décembre 1817, dans l'église des Missions Etrangères, assemblée de charité pour l'œuvre des Petits Savoyards. A midi, on célébra une mes-

se pour le repos de l'âme de M. l'abbé de Fénelon, mort sur l'échafaud en 1794. Après la messe, M. l'abbé Le Gris-Duval, prédicateur ordinaire du Roi, prononça un discours qui respirait la charité la plus douce, remarquable par des mouvements de cette éloquence qui part du cœur et qui y arrive. C'était ainsi sans doute que prêchaient les François de Sales, les Vincent de Paul, qui relevaient la force de leurs discours par la sainteté de leur vie.

La quête fut faite par Mme la duchesse de Damas et Mme la comtesse Emmanuel de Brissac.

Jeudi dans l'Octave de l'Ascension, 8 Mai 1818. — Un assez grand nombre de jeunes Savoyards ont fait leur première communion dans l'église des Missions Etrangères. Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens, premier aumônier de Mme la duchesse de Berry, a dit la messe. Après les vêpres, l'abbé Le Gris-Duval, qui avait encore prêché la veille dans l'église de l'Assomption, est monté en chaire. Il a exhorté les enfants à ne pas oublier la grâce reçue. Ce que Dieu a fait pour eux, ce qu'ils doivent faire pour Dieu. Tel a été le plan de son instruction où son talent s'est mis à la portée de ces pauvres enfants, sans cesser d'être élégant et pieux.

L'année suivante, le jeudi 29 Avril 1819, en la même église, quatre-vingts Savoyards faisaient ou renouvelaient leur première communion. Mgr de Bombelles célébrait encore la messe. La journée se termina par un **De Profundis** pour l'homme vertueux qui ressuscita cette œuvre et dont l'esprit la dirigeait toujours.

Mais en la faisant revivre, l'abbé Duval semble avoir eu le don d'y intéresser grandement d'autres âmes et de les associer d'une manière active, à ses initiatives d'apostolat. Sous sa direction en effet, de pieux jeunes gens se chargeaient d'arracher les pauvres enfants à la misère et à l'ignorance; ils leur faisaient le catéchisme, les habillaient, leur procuraient du travail et veillaient sur leur conduite.

Ajoutons que dans ces jours de grande fête, il n'y avait pas que l'âme qui fût en liesse. Entre messe et vêpres, les jeunes Savoyards s'asseyaient à une table abondamment garnie où venaient les servir les personnages illustres qui patronnaient et dirigeaient leur œuvre.

Nous avons sous les yeux un portrait de l'abbé Le Gris-Duval, dessiné par Chasselat, gravé par Massard et édité chez Remoissenet, marchand d'estampes, quai Malaquais, n° 9. Le prêtre est représenté en rochet, avec étole

et rabat moiré. Le front est vaste sous la belle couronne des cheveux relevés. Mais ce qui frappe bien plus, c'est l'expression des yeux visiblement habitués au sondage profond des consciences. Le bas du visage où les lèvres semblent prêtes à s'épanouir en sourire, tempère de douceur ce que la gravité du regard « scrutateur » communique de sévère à l'ensemble.

Au-dessous du portrait, une gravure plus petite représente le prêtre charitable, en rochet, la taille serrée par une ceinture, et tenant en main un pain qu'il offre à un de ses petits Savoyards. Derrière lui, une table avec d'autres pains, destinés aux autres enfants malheureux vers lesquels on dirait que le charitable prêtre se dirigera ensuite.

Tout au bas, une de ses paroles : « Ma vie sera toujours assez longue, si elle n'a pas été inutile. »

Entre tant d'autres, cette œuvre des Savoyards semble avoir été l'objet des prédilections du saint prêtre. C'est en faveur de ces enfants que sa parole improvisée avait, par deux fois, dans un salon, fait monter la quête à plus de quarante mille francs. En retour, telle était la confiance générale que les Savoyards grandis méritaient par leur exacte et sévère probité, qu'on leur confiait les commissions les plus délicates,

et que modèles de fidélité, ils devenaient des agents précieux à l'administration et à la police de la grande ville.

Vendredi, 6 Février 1818, à 2 heures, — Assemblée de charité à Saint-Thomas-d'Aquin, pour les pauvres prisonniers. L'abbé Le Gris-Duval qui, par ses conseils, avait réussi à créer une société pour l'instruction des jeunes prisonniers, y donna le sermon. Son discours fut sur le zèle, mais il y ramena l'objet de la réunion: la charité envers les prisonniers. L'église était remplie d'un auditoire nombreux et choisi. On a lieu de croire que, en dehors des dons envoyés chez Mme la comtesse de Gibon, la quête à l'office a dû être abondante.

Samedi, 14 Février 1818. — Sermon à 3 heures, dans l'église des Missions Etrangères, par M. Le Gris-Duval. L'assemblée trop nombreuse n'a pu trouver entièrement place dans l'édifice. L'orateur a pris pour texte: **Euntes, docete omnes gentes.** Il a parlé sur la propagation de la Foi, et sur l'œuvre des missions. Que faut-il faire pour propager la foi? 1° des apôtres et 2° (pensée qui a d'abord paru étonner l'auditoire), des persécuteurs. La persécution est un des moyens dont la Providence se sert. Le courage des martyrs étonne, touche, convertit les

idolâtres, et leur mort glorieuse donne une nouvelle bénédiction aux efforts des missionnaires.

Ce sermon contribua beaucoup à ranimer, en faveur des missions, la foi atténuée. La quête produisit plus de 5.000 fr., et de nouveaux dons étaient attendus; le tout au profit des missions de la Chine et des pays environnants. A la cérémonie assistait le nouvel évêque de Maxula, Mgr Perrocheau, qui donna la bénédiction. Lorsque, huit jours après, l'évêque missionnaire prit la route du Havre pour gagner la Chine, tout un groupe de jeunes Savoyards conduits par leurs vertueux guides, se prosternèrent sur son passage.

(A propos de missions, des lecteurs brestois trouveront peut-être quelque intérêt à apprendre que c'est de Brest que partit, le 23 Mai 1818, l'abbé Cottineau de Kerloguen qui s'embarquait pour l'île Bourbon où il arriva le 9 Septembre, sur le « Golo »).

Trois Sœurs missionnaires étaient précédemment parties de Brest pour Cayenne, le 13 Septembre 1817, après avoir longuement attendu durant un mois leur embarquement.)

Lundi, 23 Février 1818. — Assemblée de charité, à Saint-Germain l'Auxerrois, en faveur des orphelins de la paroisse. Après la messe dite à midi

et demi, l'abbé Le Gris-Duval a donné le sermon. S. A. R. Madame y fut, ainsi que plusieurs personnes de sa maison. Les enfants orphelins étaient présents.

3 Avril 1818. — L'abbé Le Gris-Duval a prêché dans une assemblée de charité, à Saint-Vincent de Paul, faubourg Poissonnière. Le sujet de son discours a été l'utilité des bonnes œuvres: Madame y assistait. La quête était destinée à faire les frais de l'établissement d'une école de Frères, pour la paroisse.

Mardi, 21 Avril 1818. — Assemblée de charité à Saint-Thomas d'Aquin. Sermon par l'abbé Le Gris-Duval. Quête pour les pauvres du 10^e Arrondissement.

Lundi, 1^{er} juin 1818. — On a célébré à Saint-Germain des Prés, l'installation de la communauté des jeunes clercs formée pour le service de l'église et en vue d'encourager la vocation à l'état ecclésiastique. L'abbé Le Gris-Duval a prêché. La réputation de l'orateur non moins que le but de l'institution avaient, non sans raison, fait prévoir une réunion nombreuse. Il a parlé du zèle pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques, la considérant comme la dernière ressource de l'Eglise de France, et comme le devoir le plus sacré des chrétiens, par rapport à la religion, à la société, et par rapport à eux-

mêmes. Son discours a produit le plus grand effet. Le Roi et les Princes ont envoyé leur offrande.

Quelques jours après, l'abbé Le Gris-Duval montait de nouveau en chaire, dans l'église de Bonne-Nouvelle, à l'occasion de la Messe du Saint-Esprit pour l'installation des Frères des Ecoles chrétiennes. Mgr de Coucy, nommé archevêque de Reims, officiait. Le prédicateur a exposé la nécessité de l'éducation chrétienne pour les enfants du peuple. Madame la baronne de la Rochefoucauld et Madame de Lamaille ont fait la quête. Elle a été très abondante.

Tout ce qui vient d'être dit nous montre l'abbé Duval sous un jour tout particulier et nous le révèle comme un spécialiste de la charité, comme le conférencier attitré exceptionnellement doué pour faire affluer les capitaux et les premières mises de fonds, partout où la bienfaisance jetait les assises de quelque œuvre, ainsi que pour attirer de nouvelles ressources aux institutions déjà créées. Jamais son succès oratoire n'était plus assuré que dans les assemblées convoquées au profit de l'infortune. On ne pouvait résister à ses instances lorsqu'il plaidait la cause des malheureux. Nous l'avons dit, dans une circonstance où l'on ne comptait que sur une faible

quête, deux discours non préparés produisirent plus de quarante mille francs, si bien que lui-même tout le premier, s'étonnait de la généreuse ardeur avec laquelle ses appels étaient accueillis par des familles à qui leur naissance ou les richesses fournissaient trop d'occasion de se livrer à la dissipation ou au faste. Lui-même admirait comme un seul mot électrisait ces âmes dévorées de l'amour du bien. Chez elles, une bonne œuvre ne nuisait point à l'autre.

Peut-être jugera-t-on qu'il y a encore quelque chose de plus surprenant. C'est que sa mort ne ralentit point le courage de ses dignes collaboratrices. Vous eussiez même dit qu'elle l'a redoublé. Il semblait que le vénérable auteur de tant d'établissements communiquât encore son esprit à celles qu'il dirigeait sur la terre, et qu'il protégât avec plus d'efficacité ses pieuses et nobles entreprises. Depuis qu'il n'était plus, le nombre des dames affiliées augmentait. C'était à qui serait admis, et contribuerait le plus par la bourse et le zèle, à maintenir et à étendre les plans du saint prêtre disparu.

Il nous reste à dire sous quelles formes, en dehors de la prédication proprement dite, s'était dépensé son zèle. Pas une œuvre, d'assistance corporel-

le ou spirituelle, à laquelle il ne prît part. Plusieurs d'entre elles lui devaient même leur établissement.

Sur son conseil se forma une société pour la visite des malades dans les hôpitaux. Lui-même leur portait ses consolations. Grâce à ses démarches, le gouvernement assigna l'ancien couvent des Dominicains de la rue Saint-Jacques, comme lieu de détention des jeunes condamnés qu'il obtint de faire séparer de compagnons d'âge plus avancé.

On lui doit la création de l'œuvre des Filles **repenties**. Non content d'exciter les Dames charitables à aller dans les prisons pour ramener ces pauvres âmes à Dieu, il voulut fonder pour ces dernières une maison de refuge. Ce fut sa dernière œuvre. Il en jeta les bases au cours de l'année 1818, et devait tenir en sa faveur, l'hiver suivant, une assemblée de charité où il aurait prononcé un grand discours. Mais déjà Dieu l'avait rappelé à Lui. Ce refuge fut établi, rue Saint-Etienne des Grès, dans l'ancienne maison des Religieux Jacobins, près de la place Saint-Michel, et presque aussitôt quatre vingt filles y trouvaient asile.

L'abbé Duval accueillit avec empressement une institution de religieuses pour l'instruction des filles pauvres des campagnes, formée à ce dessein dans le

diocèse de Poitiers. C'étaient les sœurs de la Croix établies à Maillé sous la direction de l'ecclésiastique estimé, alors pasteur de la paroisse, une sorte de curé d'Ars à la biographie des plus intéressantes, que Rome a, en 1877, déclaré vénérable, M. l'abbé André Fournet. Ces religieuses portèrent ensuite le nom de Sœurs de Saint-André. Par les soins de l'abbé Duval, la Congrégation naissante put s'établir à Issy, près de Paris, et pour procurer à la communauté des sujets et des fonds, il mit en mouvement le zèle des dames, dignes coépétrices de ses travaux d'apostolat, notamment Mme la marquise de Croisy et Mme la présidente Hocquart.

Catéchisant les enfants lui-même, il ne perdait pas de vue qu'une des préoccupations urgentes était la reconstitution du clergé et le recrutement d'ouvriers évangéliques. Nous avons vu comment il s'associa en 1815 à la réorganisation du Petit Séminaire. De tout son pouvoir, il favorisa une association formée pour le soutien de cet établissement, et tint à cet effet, plusieurs assemblées de charité qui lui permirent de contribuer grandement à assurer la prospérité de cette maison de formation.

Ajoutons encore que convaincu de la nécessité des missions pour la France, il provoqua à cette intention

la libéralité des âmes pieuses. En outre, sa participation à ce mouvement d'évangélisation prit un caractère plus personnel, car d'après l'**Ami de la Religion**, il dirigea et soutint par ses conseils une association pieuse qui avait été dissoute violemment quoique étrangère à la politique. Il en réunissait, de temps en temps et en secret, quelques membres en qui il avait remarqué plus de zèle et de discrétion, et qu'il destinait à former un noyau qui fructifierait, en des temps plus heureux.

On nota la sensation extraordinaire que produisit un de ses discours dans une assemblée où s'étaient réunis plusieurs évêques, les membres les plus respectables du clergé de Paris, et un grand nombre de personnes des premières classes de la société. Il fit voir qu'à toutes les époques où la disette de pasteurs, la dépravation des mœurs, et la corruption de la discipline l'avaient demandé, la Providence avait toujours suscité des hommes extraordinaires pour rendre à l'Eglise son ancienne régularité, en répandant l'instruction dans les villes et dans les campagnes.

L'effet de ce discours fut tel qu'à peine prononcé, tous les auditeurs se disputèrent l'honneur d'être des premiers à souscrire des engagements en faveur des missions de France. Ces premières souscriptions montèrent à une somme

considérable, et on vit arriver successivement un grand nombre d'autres souscripteurs, dont plusieurs même excédèrent la mesure qu'ils s'étaient d'abord imposée.

N'oublions pas enfin que l'abbé Duval s'employa activement à la conservation et au rétablissement des congrégations religieuses, spécialement des Jésuites.

* * *

« Lorsqu'on considère le nombre et l'étendue des établissements dont l'abbé Duval jeta les fondements, et lorsqu'on les compare avec la difficulté des circonstances et la brièveté du temps que la Providence lui a accordé pour en méditer le plan et en disposer l'exécution, on a peine à comprendre comment un seul homme, un simple particulier, sans titre, sans place, sans fortune, a pu opérer tant de créations, dans le court espace de quatre ans. On ne conçoit même pas comment il a pu seulement en avoir la pensée, et suffire à la variété des combinaisons et des relations qu'exigeaient des institutions appropriées à presque toutes les conditions malheureuses de la société ».

Mais, chose assez digne d'exciter l'admiration autant que la surprise, l'abbé Duval se permettait rarement de solliciter la charité particulière de qui que ce fût, pas même de ceux que des

relations intimes mettaient, pour ainsi dire, à sa disposition. Son extrême délicatesse se serait effarouchée de tout ce qui aurait offert l'apparence d'un tribut surpris à la complaisance ou à des égards de société. Il avait à cet égard une sorte de pudeur qui donnait un charme de plus à la pureté de sa charité. C'était dans les assemblées publiques qu'il provoquait les dons d'une bienfaisance libre et discrète. Les fonds d'ailleurs ne passaient jamais par ses mains mêmes, il se contentait de les créer. Or, par un de ces prodiges dont la religion seule a le secret, les secours les plus abondants lui parvenaient souvent des familles qui avaient le plus souffert de l'injustice et de la violence.

Quant à lui qui faisait vivre tant de pauvres, il le demeura jusqu'à la fin. Ce qui restait de son modique patrimoine n'aurait pas même suffi aux premiers moyens de subsister, et d'ailleurs il parlait si peu de lui, qu'on ne savait pas qu'il n'avait, ou autant dire, à peu près rien. La mort au surplus l'empêcha même de jouir de cette pension de 1.500 francs que le Roi, sur la requête du cardinal de Périgord, octroya tardivement à celui dont toute la capitale ne parlait qu'avec estime et respect.

Une autre marque de la sagesse du prêtre si actif, c'est qu'en créant une institution, il savait lui donner la for-

me et les règles propres à en assurer le succès et la stabilité, formant sur-le-champ une association pour en maintenir l'esprit et en perpétuer les bienfaits. Après quoi il réunissait les membres de temps à autre, se faisait rendre compte des travaux, et mêlait aux expressions de la reconnaissance publique dont il était l'interprète, les avis les plus utiles.

Homme d'œuvres, dans toute la force du mot, pathétique remueur d'âmes, administrateur prudent et habile, il était bien de la lignée de ceux qui, aux époques de calamités, furent les grands bienfaiteurs de toutes les détresses, en notre pays de France. Son activité charitable, jointe aux prodiges qu'elle a opérés, ont plus d'une fois rappelé le souvenir de Saint-Vincent de Paul.

* * *

Un homme si complètement dévoué au prochain, ne pouvait achever sa carrière de dépense de soi que dans l'exercice du dévouement. Aux approches des fêtes de Noël, 1818, il fut, par une nuit rigoureuse, appelé auprès d'une dame dont il dirigeait la conscience. Déjà souffrant, il ne pouvait se dissimuler à lui-même le danger auquel il s'exposait. On essaya autour de lui de l'arrêter par les plus justes considérations. Rien n'y fit. Il partit, pou-

vant à peine se soutenir, et prit, près de la malade, dans une chambre trop froide, ce violent catarrhe qui devait l'emporter. Toutefois, dans les derniers jours de décembre le mal ne présentait encore aucun caractère alarmant.

Mais dès les premiers jours de 1819, des complications firent naître les plus vives inquiétudes; la faiblesse devint extrême et la toux opiniâtre. Il connut son état, se jugea arrivé au terme de son pèlerinage, et voulut tourner toutes ses pensées vers le ciel. Par la volonté qu'il en manifesta, sa porte fut interdite même aux amis les plus chers et ne s'ouvrit qu'au curé de la paroisse, le seul qui eut désormais avec le malade des entretiens suivis, où ce dernier recommandait avec la plus touchante sollicitude la conservation et l'amélioration des diverses œuvres qu'il avait fondées.

Après une confession générale faite le 7 Janvier, suivie d'une seconde confession le surlendemain, l'abbé Duval demanda le Saint Viatique qu'il reçut le 12, et désira que toutes les personnes de la maison fussent présentes. Cette demeure avait été pour lui le temple de la paix, du bonheur et il avait été pour elle un modèle d'édification, et le ministre de la concorde. Trois générations réunies dans un même sentiment de tristesse en-

vironnaient le lit de douleur. Il y avait là surtout, un cœur maternel, encore saignant de la mort d'une fille tendrement aimée, et qu'allait briser davantage la perte de celui qui était accoutumé depuis tant d'années à mêler à chaque épreuve les plus apaisantes consolations. Les serviteurs eux-mêmes se tenaient tout éplorés, gémissant que la mort voulût les priver de leur conseiller et de leur protecteur, car cet homme si aimant, possédait, au degré le plus rare, le don de se faire aimer dans toutes les classes et dans tous les états.

Seul, l'abbé Duval semblait conserver sa sérénité. Ses paroles furent simples, exemptes d'ostentation et touchantes: « Je remercie, dit-il, tous les habitants de cette maison vraiment chrétienne, à commencer par les chefs, qui m'ont rendu si heureux pendant les vingt ans de ma vie que j'ai passés parmi eux: que Dieu les récompense! » Et l'homme qui avait donné tant d'exemples de vertu, demanda pardon des scandales dont il croyait avoir été la cause; il ajouta: « **Gardez-vous d'imiter mes exemples; mais que chacun de vous profite de mes conseils; il y trouvera la paix et le salut éternels.** »

Quoique épuisé par cet effort qu'il venait de faire, le prêtre se ranima au moment de la communion pour pro-

noncer ces paroles de confiance et d'amour: « In te Domine, speravi; non confundar in æternum. »

L'Ami de la Religion en informant ses lecteurs de la maladie de l'abbé Duval, ajoutait: « Toutes les âmes pieuses redoublent en ce moment leurs vœux pour la conservation d'un prêtre si précieux à l'Eglise, par les services qu'il rend, les exemples qu'il donne, les bonnes œuvres dont il est l'âme. On remarque dans les églises un concours extraordinaire de fidèles demandant au ciel la guérison de celui qui faisait tant de bien sur la terre. »

Mais il fallut renoncer à tout espoir, et ainsi l'avait-il exigé, on en avertit le saint prêtre. Il récita alors posément le **Pater**, l'**Ave**, le **Credo** et termina par ces mots: « Deo gratias; fiat voluntas tua. » Puis l'agonie commença, et l'homme de Dieu quitta ce monde le lundi 18 Janvier 1819, à neuf heures du soir. Il avait cinquante-trois ans.

Ses obsèques furent célébrées, le 20, à midi, dans l'église des Missions Etrangères, sa paroisse. L'abbé d'Astros, grand vicaire de Paris, nommé à l'évêché d'Orange, officia. L'église put à peine contenir l'assistance. On y voyait presque tous les évêques, en ce moment dans la capitale, entre autres les évêques de Laon, Amiens, Béziers; le vicomte de Montmorency, le comte

de Montesquiou, le marquis de la Suze, le duc de Damas, le vicomte d'Agoult, etc., beaucoup d'ecclésiastiques ; des hommes de tous les rangs ; des pairs, des fonctionnaires, des militaires, des jeunes gens, tous profondément attristés. Jamais deuil ne réunit plus de conditions différentes. Le riche et le pauvre mêlaient leurs pleurs. Là, des personnes distinguées par leur naissance, leur place, leurs titres. Ici l'indigent, l'enfant du refuge, le Savoyard. Un grand nombre de ces derniers occupait une tribune séparée. Dans la nef, beaucoup de dames pieuses que le vertueux prêtre dirigeait.

Quand la messe et les absoutes furent terminées, le convoi se mit en marche pour l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, occupée par des religieuses Carmélites. M. d'Astros fit la remise du corps à M. le chapelain de la maison et prononça un court éloge du défunt.

Après que le chapelain eut payé aussi son tribut à la mémoire de M. Le Gris-Duval, on porta le corps dans la chapelle, et on chanta les vêpres des morts. Ensuite le cercueil fut descendu dans le caveau qui se trouvait sous la chaire même qu'il avait fait retentir de sa voix éloquente, et où il avait célébré le généreux sacrifice des confesseurs de la foi. Beaucoup d'hom-

mes et surtout de jeunes gens suivirent le convoi et assistèrent jusqu'à la fin à la cérémonie. En se retirant, chacun épanchait ses regrets et sa douleur sur une telle perte, qui, dans les circonstances où se trouvait la religion, était regardée comme une calamité publique et peut-être même un châtiement.

Le curé des Missions-Etrangères réclama pour son église les entrailles de l'abbé Duval. Ces restes y reposant près des reliques de saint François de Sales, rappelaient aux Savoyards deux noms qui leur sont chers entre tous.

Quant au cœur du saint prêtre, la reconnaissance filiale de son ancien élève, M. Sosthènes de la Rochefoucauld, le fit déposer dans la chapelle du château de Montmirail, habitation de son père, le duc de Doudeauville, mais ancienne demeure des Gondi chez qui fut aussi reçu Saint Vincent de Paul : la coïncidence est au moins curieuse. Saint Vincent de Paul avait formé à Montmirail un établissement pour les Missions Etrangères. L'abbé Duval y laissa un pensionnat pour l'éducation des jeunes personnes.

Dès le surlendemain de la mort, le **Journal des Débats** et le **Moniteur** enregistrèrent le fervent hommage que le duc de Doudeauville payait à la mémoire de celui que, pendant vingt ans,

il avait secondé dans les démarches de la charité: « On retrouvait en la personne de ce prêtre, les qualités de saint François de Sales, de Fénelon et de Saint Vincent de Paul. Il avait la simplicité, l'aménité, la joyeuseté du premier. Comme lui, aussi sévère pour soi qu'indulgent pour les autres. L'abbé Duval aussi, semblait reproduire la sensibilité, l'âme, le charme, le style et comme le caractère de Fénelon. Enfin son active bienfaisance et les miracles qu'elle a enfantés, rappelaient le célèbre Vincent de Paul. Ceux qui l'ont connu savent qu'il serait aussi difficile de dire le défaut qu'il avait que la qualité qu'il n'avait pas. »

Suivant l'exemple de son noble père, M. Sosthènes de la Rochefoucauld, essaya de s'acquitter dans « **La Quotidienne** » de la dette envers l'austère mais aimable précepteur de son enfance.

Puis ce fut l'article de M. de Frénilly dans **Le Conservateur** et la notice détaillée de l'**Ami de la Religion**, qui montrèrent le vide irréparable laissé par un homme qui s'était concilié tous les suffrages comme il réunissait tous les genres de mérites.

La notice se termine ainsi: « Esprit heureux, orateur plein d'élégance, doué d'un sens exquis, aussi prudent dans le conseil que fécond dans l'exécution,

admirable par sa modération, sa patience, sa simplicité, sa sensibilité, sa grâce, il offrait la réunion des qualités les plus aimables avec les vertus les plus solides, et parut en quelque sorte suscité de Dieu, pour réconcilier le monde avec la religion qu'il ignore et pour confondre, par les plus signalés services, les peintures fausses, les dérisions amères, les reproches injurieux qu'un siècle dédaigneux et ingrat se permet encore tous les jours contre les prêtres et contre la piété. »

A ces divers hommages doit s'ajouter celui que lui rendit son rival en éloquence, M. de Frayssinous, dans une lettre du 24 Janvier 1819, adressée à M. Louis de Sambucy, alors en Italie: « Nous sommes ici dans la désolation de la mort de l'abbé Duval. C'était un ange de lumière, de paix, de charité. Quelle perte! Pauvre Eglise de France! Dieu soit pourtant loué de tout! » Plus tard il ajoutait: « J'ai éprouvé presque autant de peine qu'à la mort de M. Emery », (l'ancien supérieur de Saint-Sulpice). Ainsi le prêtre qui avait reçu du ciel mission de réveiller la foi par ses conférences apologetiques, payait un dernier tribut à l'apôtre qui avait reçu mission de ranimer la charité.

Ce fut aussi M. de Frayssinous qui célébra les saints Mystères au service qui eut lieu pour l'abbé Duval, le 12

Février, dans l'église des Missions Etrangères. Devant une grande assistance venue pour offrir ses suffrages à l'âme du défunt et honorer sa mémoire, et en présence de M. de Bovet, évêque de Sisteron, nommé à l'archevêché de Toulouse, l'abbé Gourdon, vicaire de la paroisse, prononça l'éloge funèbre. La quête faite par Mmes de Davidoff et de Narbonne, produisit 6.500 francs qui furent remis à l'œuvre des pauvres Savoyards.

Mercredi 3 Mars 1819, à 10 heures, service en l'église de l'Hôtel-Dieu, pour l'abbé Le Gris-Duval. M. d'Astros, nommé à l'évêché d'Orange, a dit la messe.

Vendredi 19 Mars 1819, service pour l'abbé Duval, dans la chapelle du Refuge des Filles repenties, rue Saint-Etienne des Grès.

Lundi 31 Mars 1819, à midi, service pour l'abbé Duval, dans l'église des Carmes, M. de Latil, évêque d'Amylée, premier aumônier de Monsieur et nommé ensuite évêque de Chartres, a officié. M. de Quélen, évêque de Samosate, depuis archevêque de Paris, (dont la famille est originaire du Finistère) et qui usait de l'amitié et des conseils du prêtre défunt, a pris la parole. Plusieurs évêques, sacrés et non sacrés, et parmi les premiers: MM. de Coucy, du Chilleau, de Bernis, etc., ainsi que

des personnes du rang le plus distingué, remplissaient l'église.

Le prédicateur a développé les avantages de la piété; il a fait le portrait d'un prêtre zélé, mais sans nommer l'abbé Le Gris-Duval. A la fin toutefois il a fait le tableau des œuvres établies par ce dernier; on a remarqué surtout avec quel art, l'évêque a appelé l'intérêt sur l'institution du Refuge des Filles repenties pour lesquelles allait se faire la quête. C'est ainsi qu'à l'issue du sermon, Mmes les comtesses de Cazes et de Castellane ont recueilli mille écus.

A cette biographie, longue surtout du fait qu'on a entendu lui donner un caractère documentaire, il convient pourtant d'ajouter encore quelques mots. En 1820, un ecclésiastique ami de M. l'abbé Duval, s'occupa de revoir les manuscrits du défunt en vue de la publication des sermons qui les années précédentes avaient produit si grand bien. Le cardinal de Bausset chargé de les éditer, les fit précéder d'une notice pour laquelle il emprunta à l'abbé Duval des notes manuscrites rédigées par ce dernier, vers 1800, sous la forme d'une auto-biographie latine. On y voit que le vertueux prêtre s'y juge avec sévérité; mais on est éga-

lement touché de sa rare simplicité de conduite, du soin assidu pour sa perfection, et on ne peut qu'admirer la sagacité et la finesse de ses vues.

Quelle douce philosophie aussi en ces confidences ! Nous nous arrêterons seulement à goûter quelques pensées : « J'ai sans doute beaucoup souffert, et éprouvé bien des peines, car je ne pense pas que pour être heureux il faille être insensible par philosophie ou par nature. D'un tel bonheur qui serait celui des arbres et des rochers, je ne veux pas. A Dieu ne plaise, donc, que je mette ma félicité à ne rien souffrir ; cependant j'ai toujours été content de mon sort. J'ai joui à peu près de la mesure de bonheur que j'aurais désirée. Je ne connais du reste de maux réels que les erreurs et les passions. »

Comment en pratique lui venait cette sagesse et cet optimisme ? Lui-même s'en explique ; d'abord par la sérénité de sa foi : « Je confesse hautement n'avoir jamais été atteint par le doute en matière de religion. C'est ce qui, (pour une part) a fait et assuré mon bonheur. Car le plus grand mal de l'homme est de ne point savoir diriger sa vie et de ne se fixer à aucun principe. »

Hors des prises du doute, l'abbé Duval savait en outre se tenir au-dessus

des événements et pratiquer le détachement qui libère : « Une grande modération dans les désirs est peut-être la plus grande ressource pour le bonheur. Quiconque aura été de bonne heure façonné par la philosophie de Jésus-Christ, possédera ce bien, qui dispensera d'avoir les autres, et même de les désirer. »

Voici une règle qu'il s'était proposée et qu'il observait de longue date : « Faire ce qu'il faut pour mériter l'estime, et ne jamais s'occuper du succès. Pour arriver à la vraie considération, il ne faut pas s'en mettre en peine, ni même y songer. Je dois à ce principe le repos d'esprit dont j'ai constamment joui, et n'ai été (parfois) tourmenté qu'en le perdant le vue. »

★ ★

Nous terminerons par l'indication des œuvres écrites de notre compatriote.

« Les principaux sermons de l'abbé Le Gris-Duval, précédés de son portrait et d'une notice, recueillis par le cardinal de Bausset, (Paris, Leclerc, 1820, 2 vol. — 2^e édition en 1823). Le recueil contient environ deux douzaines d'instructions sur des sujets divers.

Quelques brochures publiées à l'oc-

casion de la constitution civile du Clergé.

Le discours en faveur des départements ravagés par la guerre, Paris, Potey, 1815.

Eloge de Mme la comtesse de Carcado, veuve Refay, Mantes, 1820.

Le Mentor chrétien ou Cathéchisme de Fénelon, Paris, Laran, 1797. (Des exemplaires de la 1^{re} édition portent pour titre: « Les fondements de la Morale, ou Fénelon et Théodore »).

Le même ouvrage, augmenté d'une Lettre sur l'existence de Dieu ; du Christianisme et la véritable Eglise, Paris, Méquignon, Junior, 1822.

Le Mentor chrétien était un précis de la doctrine de Fénelon sur les fondements de la Religion, exposée dans un dialogue supposé entre l'archevêque de Cambrai et son élève, le duc de Bourgogne. Cet ouvrage devait se composer de trois volumes. Le premier exposant les principes de la loi naturelle. Le second aurait offert les preuves de la religion, et le troisième aurait traité des caractères de la religion catholique.

La première partie seule a été publiée. On y trouve treize entretiens où l'auteur ainsi qu'il le dit en la préface, vise la jeunesse, désormais la seule espérance de la religion et de la

patrie. « C'est à Fénelon, ajoute-t-il, que nous devons et l'idée et le plan de cet ouvrage. Ce sont ses finesesses, ses raisonnements, sa méthode et souvent ses propres expressions que nous nous proposons d'adopter. »

* * *

Telles furent, autant que les secrets s'en devinent, la vie et l'œuvre de ce saint prêtre, nôtre par sa naissance, que nous aurions voulu mieux glorifier. On jugera qu'il a noblement parcouru un exemplaire et utile carrière ; que tout serait profit à étudier cette âme sacerdotale si vertueuse en elle-même, puis cette action apostolique si pleinement consacrée au prochain et à Dieu. On estimera qu'ayant dès l'âge de douze ans, incessamment ordonné ses études, ses sentiments, ses habitudes à l'extension du règne divin, l'abbé Le Gris-Duval a bien mérité les mots que tout prêtre voudrait avoir, comme lui, gravés sur son tombeau :

**« Je me suis fait le serviteur de tous
afin de pouvoir les gagner tous à Jésus-Christ ».**



TABLE DES MATIÈRES

Les origines. — La famille.	3
La jeunesse. — Les études.	6
Les temps révolutionnaires.	10
Les Petits Savoyards.	25
La prédication.	32
La répartition des sièges épiscopaux. . .	40
Les grands sermons de charité.	48
Les fondations d'œuvres.	56
Les derniers jours.	62
L'hommage des contemporains.	67
Les sentiments intimes d'après des notes manuscrites	71
Les écrits publiés	73

